

## Coup de pouce à des initiatives pour la protection et la gestion durable du milieu marin



© M. Foulquié / Agence des aires marines protégées

Le Parc naturel marin du golfe du Lion lance un appel à projets pour accompagner des initiatives individuelles ou collectives en faveur de la protection et de la gestion durable du milieu marin. Classiques ou innovantes, à petite ou grande échelle, un important nombre de proposition est attendu !

Les parcs naturels marins disposent d'une capacité à soutenir financièrement des initiatives par un dispositif d'appel à projets. Dans ce cadre, le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion a retenu cette année trois thématiques répondant à ses ambitions :

- L'éco-compatibilité des activités nautiques et portuaires ;
- La valorisation et la transmission des savoirs et pratiques maritimes d'intérêts culturels et historiques ;
- L'éducation et la sensibilisation à la connaissance et à la protection du milieu marin.

Les projets peuvent par exemple concerner la réalisation d'études, la création d'outils de communication, l'organisation d'événementiels, le développement de solutions expérimentales ou originales, l'intervention auprès de publics.

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs publics ou privés (collectivités, associations, entreprises, établissement scolaires...) à l'exclusion des particuliers.

En octobre 2017, le conseil de gestion du Parc sélectionnera des lauréats parmi les dossiers déposés. L'enveloppe globale est de 90 000 euros TTC avec, pour montant maximum, un accompagnement financier du Parc équivalent à 80 % du coût total d'un projet. Les actions sont à mettre en œuvre dans le périmètre du Parc naturel marin avant le 15 octobre 2018. Le dossier de candidature doit être déposé **avant le dimanche 24 septembre 2017 minuit**.

**Pour candidater à l'appel à projet 2017 du Parc naturel marin du golfe du Lion, téléchargez le dossier de candidature et le règlement sur la page d'accueil du site internet du [Parc naturel marin du golfe du Lion](http://www.parc-naturel-marin-golfe-du-lion.fr).**

**Pour en savoir plus :** [Programme d'actions 2017 du Parc naturel marin du golfe du Lion](http://www.parc-naturel-marin-golfe-du-lion.fr)



Une photographie est à votre disposition à partir du lien suivant : <http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEWM64654NOGB1345>. Ce fichier est disponible jusqu'au **6 août 2017**. Si le lien ne fonctionne pas, rendez vous à l'adresse suivante : <http://mediatheque.aires-marines.fr/identification> et utilisez le code suivant : 1-NEWM64654NOGB1345

La mention du crédit est obligatoire (M. Foulquié / Agence française pour la biodiversité). Merci de le faire figurer si vous publiez cette photo. Cette photographie vous est transmise dans le cadre de tout article relatif à l'appel à projets du Parc naturel marin du golfe du Lion. Toute nouvelle utilisation devra faire l'objet d'une demande auprès de l'Agence française pour la biodiversité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, dont dépend le Parc naturel marin du golfe du Lion, regroupe ses compétences avec l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Ensemble, ils forment l'Agence française pour la biodiversité. [www.parc-naturel-marin-golfe-du-lion.fr](http://www.parc-naturel-marin-golfe-du-lion.fr) - [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

### Contact presse

Marie MORINEAUX – Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin du golfe du Lion  
04 68 68 54 18 - 06 32 69 59 49 - [marie.morineaux@afbiodiversite.fr](mailto:marie.morineaux@afbiodiversite.fr)